



CLUB BMX MONTRÉAL

bmxmontreal.com

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE LE MERCREDI 17 JUIN 2020 à 19h00 SUR TEAMS PROCÈS-VERBAL

Présences:

1. Ouverture de l'assemblée à 19h07

Martin Landry présente les membres du conseil d'administration.

2. Désignation du président d'assemblée

Résolution 2020-06-17-01-AGA Élection du président d'assemblée

Il est proposé par Nicolas St-Pierre et secondé par Nadine Ouellet que Martin Landry agisse à titre de président d'assemblée.

Adopté à l'unanimité

3. Désignation de la secrétaire d'assemblée

Résolution 2020-06-17-02-AGA Élection de la secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Martin Landry et secondé par Sylvain Hudon que Nadine Ouellet agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

Adopté à l'unanimité

4. Vérification du quorum

Nous avons 10 personnes présentes et 7 membres du ca, donc quorum.

5. Vérification de la régularité de l'avis de convocation

L'avis de convocation a été envoyé dans les délais selon les règlements généraux.

L'assemblée générale a été reportée à cause de la covid19.

6. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2020-06-17-03-AGA Lecture de l'ordre du jour

Il est proposé par Sylvain Hudon et appuyé par Geneviève Tondreau d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

7. Adoption du procès-verbal de l'A.G.A. du 16 mars 2019

Résolution 2020-06-17-04-AGA Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 mars 2019.

Il est proposé par Martin Landry et appuyé par Maude-Esther Lemonnier de dispenser l'assemblée de la lecture du procès-verbal et de l'adopter tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

8. Amendement aux règlements généraux

Résolution 2020-06-17-05-AGA Amendement aux règlements généraux

Il est proposé par Maude-Esther Lemonnier et appuyé par Marc Lavoie que les règlements généraux soient modifiés comme suit afin de permettre les assemblées générales virtuelles:



CLUB BMX MONTRÉAL

bmxmontreal.com

12.2 La date et le lieu **ou la manière** de sa tenue sont fixés par le Conseil en exercice.

12.3 Convocation: Toute Assemblée des membres est convoquée au moyen d'un avis écrit ou par courriel envoyé à la dernière adresse connue des membres, en indiquant l'heure, l'endroit **ou la manière ainsi que** et l'ordre du jour de ladite assemblée, et ce dans un délai de dix (10) jours précédant sa tenue.

12.10 Tenue d'une assemblée des membres par moyens technologiques: Toute assemblée des membres peut être tenue entièrement ou partiellement par tout moyen technologique permettant à l'ensemble des participants de communiquer immédiatement entre eux.

Un vote peut alors être entièrement tenu par tout moyen de communication permettant, à la fois de recueillir les votes de façon à ce qu'ils puissent être vérifiés subséquemment et de préserver le caractère secret du vote, lorsqu'un tel vote est demandé.

Adopté à l'unanimité

9. Rapport des activités de la saison 2019

9.1. Mot du président

Martin Landry nous souhaite la bienvenue par vidéoconférence et nous parle de la structure du club.

9.2. Rapport des activités 2019

Martin Landry présente le rapport des activités de l'année 2019.

Résolution 2020-06-17-06-AGA Adoption du rapport des activités

Il est proposé par Geneviève Tondreau et appuyé par Stéphanie Simard que le rapport des activités de l'année soit approuvé.

Adopté à l'unanimité.

9.3. Rapport financier 2019

Martin Landry présente le rapport financier pour l'année 2019.

Résolution 2020-06-17-07-AGA Adoption du rapport financier

Il est proposé par Geneviève Tondreau et appuyé par Florent Tisseron que le rapport financier de l'année soit approuvé. Il y a une différence entre ce qui a été présenté par le trésorier et les chiffres de l'assemblée générale. La différence est due aux chiffres à payer en 2020 qui étaient dû en 2019, mais le trésorier est d'accord tout de même.

Nicolas St-Pierre et Nadine Ouellet feront une vérification des années 2018-19.

Adopté à l'unanimité.

10. Désignation du vérificateur pour l'exercice financier 2020

Résolution 2020-06-17-08-AGA Vérification de l'année financière.

Il est proposé par Simon Kruijen et appuyé par Sylvain Hudon que la vérification des états financiers de l'année à venir soit faite par Nadine Ouellet et Claudine Leboeuf.

Adopté à l'unanimité.

11. Élection des administrateurs :

11.1. Désignation d'un président d'élection et des scrutateurs

Résolution 2020-06-17-09-AGA Élection du président



CLUB BMX MONTRÉAL

bmxmontreal.com

Résolution 2020-06-17-10-AGA Élection du scrutateur

Il est proposé par Nadine Ouellet et secondé par Geneviève Tondreau de nommer Martin Landry à titre de président d'élection et que Maude-Esther Lemonnier soit la scrutatrice.

Adopté à l'unanimité

11.2. Période des mises en candidature

Nous avons 4 personnes qui quittent le ca: Vincent Goupil, Florent Tisseront, Karine Larouche et Matheus Lott. Nous n'avons pas besoin obligatoirement de remplacer tous les membres. Il nous faut un minimum de 5 membres et nous sommes déjà 4 membres actifs.

Nadine Ouellet et Geneviève Tondreau proposent Nicolas St-Pierre qui accepte.

Le candidat accepte.

11.3. Élection des membres du conseil d'administration

Résolution 2020-06-17-11-AGA Mode d'élection des membres

Nadine Ouellet propose de voter à mains levées, appuyée par Geneviève Catherine. Les candidats acceptent ce mode de scrutin.

Adopté à l'unanimité

11.4. Dévoilement du résultat du scrutin

Comme seulement Nicolas St-Pierre se présente, nous n'avons pas besoin de voter. Martin Landry en profite pour remercier Vincent Goupil et Florent Tisseron pour leur travail.

12. Affaires nouvelles

Martin Landry remercie nos partenaires: la ville de Montréal qui a fait le resurfaçage, Vélocyclop, Piché-Fortin excavation, la Boite thérapeutique, mini-entrepôts de l'Est et Victaulic.

Projection 2020: les cours commencent le 22 juin pour 8 semaines de cours. Le maillot est inclus cette année dans le prix d'inscription sauf pour les vélo-troteurs. Il n'y aura pas de courses locales et régionales à moins que la Santé publique le permette. Le nombre de membres par cours a baissé à 8 afin de respecter la distanciation. Nous aurons donc moins de revenus à cause du nombre plus limité du nombre de membres, mais aussi à cause du nombre de semaines de cours, de l'absence de courses régionales.

Un resurfaçage complet a été refait par la Ville. C'est ainsi plus sécuritaire. La piste sera aussi éclairée. Les travaux débiteront mi-août. C'est la raison pour laquelle les cours finiront plus tôt cette année. Il y aura aussi un bâtiment qui nous sera accessible et réservé pour entreposer notre équipement. Nous y aurons accès à des prises de courant.

Il devrait y avoir une session d'automne après l'installation de lumières.



CLUB BMX MONTRÉAL

bmxmontreal.com

13. Levée de l'assemblée à 20h35.

Résolution 2020-06-17-12-AGA Levée de l'assemblée

Il est proposé par Nicolas St-Pierre et appuyé par Sylvain Hudon que l'assemblée soit levée.

Adopté à l'unanimité

Nadine Ouellet

secrétaire d'assemblée